Solidaires Informatique
Union Syndicale Solidaires

+ SIMPLE
+ JUSTE
+ SOLIDAIRE

Image : Freepik.com

Brèves !

Juin 2021

Le flou du retour sur site

Vous êtes ou serez bientôt de **retour sur site** mais qu'en sera-t-il de l'organisation des semaines et des mois à venir, tout reste **bien flou**. ….

- Comment les équipes se retrouveront-elles ?
- Le télétravail restera-t-il imposé dans les mêmes conditions ?

N'oubliez pas que le télétravail doit se passer dans de **bonnes conditions de travail.** Si vous ne pouvez travailler correctement chez vous, alertez votre RH ou vos représentants du personnel.

Télétravail : Aide minimale

Le télétravail est imposé depuis plus de 14 mois et la direction avance **très lentement** sur les aides matérielles aux salariés. En avril, la direction a annoncé piteusement une aide a minima du remboursement d'une chaise uniquement sur lettre du médecin du travail

Devant les critiques des élus, elle amende sa proposition avec une **procédure compliquée** et pour laquelle le salarié qui paie pourtant la moitié, doit « *s'engager à utiliser le siège de bureau/l'écran déporté pour un* ***usage uniquement professionnel*** ».

Et la direction n'est pas à une mesquinerie près : « *les salariés bénéficiant de cette procédure provisoire* ***ne pourront cumuler son bénéfice*** *avec celui de la procédure plus avantageuse à venir* ». Le cynisme du discours de la direction ne semble pas avoir de limite sur ce sujet en oubliant de protéger la **santé des salariés** alors qu'elle annonce plus de 320 millions d'euros pour les actionnaires pour juin.

N'hésitez pas à contacter le médecin du travail dès l'apparition des premiers symptômes de Troubles Musculosquelettiques ou de mal de dos

Congés Imposés

Depuis plusieurs années, la direction essaie **d'imposer les dates de congés** des salariés lors des fermetures de sites client. Sachez que la règle de base reste « *les dates de congés sont fixés par la hiérarchie* ***à partir des propositions de dates formulées par les salariés*** ».

L'entreprise ne peut modifier vos dates de congés sous un délai de 2 mois **sans votre accord**. Pour ne pas vous faire imposer de congés, nous vous conseillons de les poser **au plus tôt.**

Les actionnaires profitent de la crise …

Capgemini a annoncé, vous l'avez vu, des résultats exceptionnels pour 2020 au vu de la crise du Covid-19.

Alors qu'elle a su profiter des aides de l'état l'an dernier elle avait distribué **229 Millions d'euros** de dividendes en 2020. En 2021, c'est **329 Millions d'euros** qui seront distribués, soit 43 % de plus.

En France notre entité Capgemini TS va distribuer 6,96 €/action soit près de 2 fois plus qu'il y a 2 ans … **La crise ? … Quelle crise ?**

… pas les salariés.

Pour les salariés, les annonces sont moins réjouissantes : participation divisée par 3 et pas d'intéressement ! La direction semble faire porter le chapeau de ses restrictions sur la crise ! … Alors même que les **efforts** des salariés ont été, de son propre aveu, sans précédents en 2020.

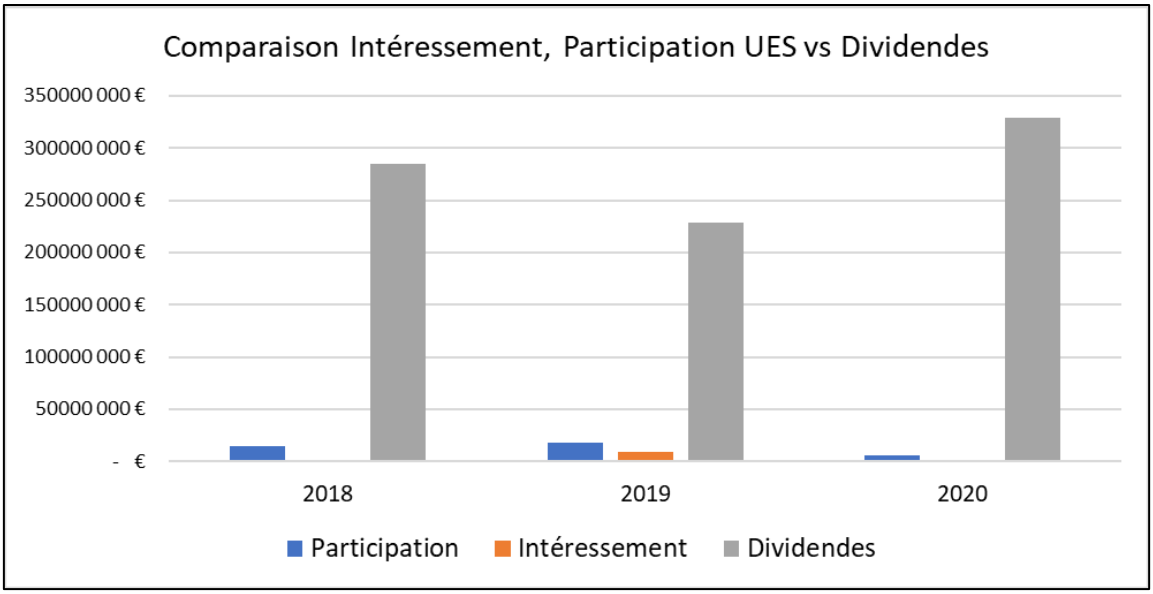

.
Ces annonces sont d'autant plus inadmissibles que l'activité est bien meilleure que prévu en ce début 2021, atteignant des records pour certains secteurs.

- Intéressement : 0 €
- Participation : - 67 %
- Augmentations : décalées au 1er avril

Capgemini et Sogeti Lyon : Le retour des tontons flingueurs !

Plusieurs entités de Capgemini à Lyon ont vu réapparaître des usages délétères que l'on croyait disparus. **Les licenciements** se sont en effet accentués pour certains salariés en intercontrats pour des raisons mineures et **très contestables** alors que les salariés ont fait preuve de ressources pendant les mois de confinement sur des missions parfois difficiles. En récompenses, la direction leur a donc signifié leur licenciement sans leur permettre de vraiment s'expliquer, bafouant même parfois les procédures.

En janvier, lors de ces vœux à la direction, Solidaires Informatique avait rappelé :

« Nous avons à déplorer l'apparition de pressions et de plusieurs licenciements incompréhensibles auprès de salariés de Lyon et de l'EDCC de Rennes.
Il est important que Capgemini respecte dans ces moments difficiles ses 7 valeurs d'entreprise »

Le printemps ne nous a pas rassuré sur les intentions de la direction et sa gestion des salariés comme variable d'ajustement …

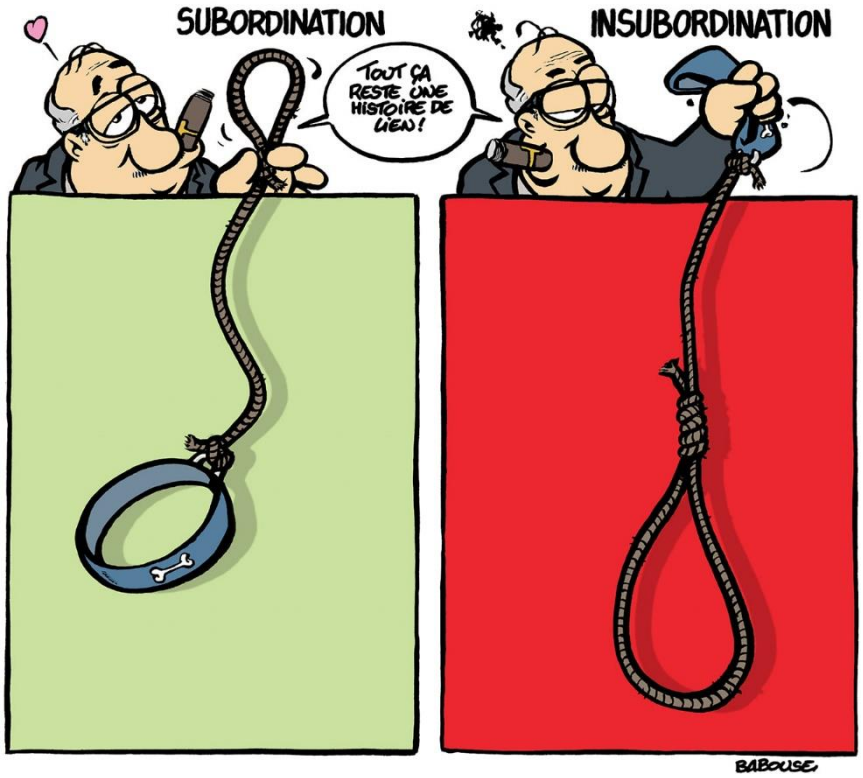

Si vous subissez des pressions, contactez-nous pour vous permettre de pouvoir vous défendre et d'être accompagné au mieux.

www.capsolidaires.fr

benoitcornardeau@yahoo.fr [Appli Lyon] 06 65 29 47 69
kamal.zidani@wanadoo.fr [Appli Lyon] 06 72 16 23 87
louis.ropert@wanadoo.fr [Appli Rennes] 06 84 48 99 35
richard.picard@sogeti.com [Infra Lyon] 06 28 23 93 01

Solidaires Informatique
Union Syndicale Solidaires